

Communiqué de presse, le 10 avril 2024

Rencontre de l'Agam sur le thème « Adapter la ville, concilier patrimoine et transitions »
Le 9 avril 2024, 9h00 – 11h30 à l'Accélérateur M

Dans notre cycle de questionnement sur les enjeux de la production de la ville contemporaine, le thème de l'adaptation y est central. La ville du futur, celle qui doit s'adapter au changement climatique, à la sobriété ainsi qu'à toutes les autres injonctions, est déjà largement là, sous nos yeux, dans nos pratiques quotidiennes. S'adapter est bien le maître mot des politiques publiques contemporaines. Comment penser l'action publique pour que cette ville « déjà là » nous permette d'y construire nos vies futures ? Comment composer avec ce qui nous entoure, « faire avec » et en même temps l'adapter ?

L'objectif de cette Rencontre était de mettre en lumière ces questions et de les contextualiser avec le travail réalisé par l'Agence sur le patrimoine architectural marseillais. Une table-ronde a permis de partager des pistes de solutions autour de différents acteurs du territoire sur le thème *Adapter la ville, comment concilier patrimoine et transitions ?* Pour croiser les points de vue, avec l'intervention de Laure-Agnès CARADEC, Hélène CORSET MAILLARD, Franck CARO et Frédéric AUBANTON. Ces échanges ont été animés par le Directeur général de l'Agam, Frédéric BOSSARD.

L'Agam, lieu d'échanges, de mutualisation et de partage accompagne les réflexions et apporte sa contribution au débat. Ainsi, **sortira le mois prochain un nouveau Carnet sur la thématique de cette matinée sur les grands enjeux urbains et territoriaux.**

Laure-Agnès CARADEC, Présidente de l'Agam

« Ces moments d'échanges entre partenaires et acteurs du territoire sont précieux. Ils permettent de changer de perspective, de pousser les curseurs et de repenser la fabrique de la ville d'une autre manière. Je suis ravie d'accueillir à chaque fois un grand nombre de participants pour partager ensemble sur les sujets qui font la ville comme celui de cette matinée, adapter la ville au travers du patrimoine et des transitions ».

Contact presse

Céline SAMPER

Chargée de communication et des relations avec la Présidence

Mail : c.samper@agam.org

Tél. : 04 88 91 92 78 / 07 50 72 91 39

L'Agam est depuis 1969, date de sa création, au cœur de la fabrication de la ville. Cette structure partenariale associée, à travers un programme de travail annuel, collectivités locales et Etat, ainsi que plusieurs organismes et établissements publics concourant au développement urbain et économique de l'aire métropolitaine marseillaise dans une optique de mutualisation. Sous forme juridique associative, ses instances : bureau, conseil d'administration et assemblée générale sont composés d'élus des collectivités partenaires et de représentants des organismes adhérents. Elle observe, analyse, conseille et suit les grandes orientations d'aménagement urbain et les politiques publiques des collectivités partenaires. Elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'architecte, urbaniste, géomaticien, statisticien, économiste, etc. et sur un centre de ressources qui collecte et organise les données statistiques, cartographiques ou documentaires nécessaires à la connaissance des territoires, ainsi qu'à l'analyse des phénomènes urbains.

Retrouvez d'ores et déjà sur notre site internet le programme de cette Rencontre avec les derniers travaux de l'Agam sur le sujet. Le replay de la matinée sera prochainement disponible.
<https://www.agam.org/rencontre-de-lagam-adapter-la-ville-concilier-patrimoine-architectural-et-transitions/>



Contact presse

Céline SAMPER

Chargée de communication et des relations avec la Présidence

Mail : c.samper@agam.org

Tél. : 04 88 91 92 78 / 07 50 72 91 39

L'Agam est depuis 1969, date de sa création, au cœur de la fabrication de la ville. Cette structure partenariale associe, à travers un programme de travail annuel, collectivités locales et Etat, ainsi que plusieurs organismes et établissements publics concourant au développement urbain et économique de l'aire métropolitaine marseillaise dans une optique de mutualisation. Sous forme juridique associative, ses instances : bureau, conseil d'administration et assemblée générale sont composés d'élus des collectivités partenaires et de représentants des organismes adhérents. Elle observe, analyse, conseille et suit les grandes orientations d'aménagement urbain et les politiques publiques des collectivités partenaires. Elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'architecte, urbaniste, géomaticien, statisticien, économiste, etc. et sur un centre de ressources qui collecte et organise les données statistiques, cartographiques ou documentaires nécessaires à la connaissance des territoires, ainsi qu'à l'analyse des phénomènes urbains.